



Consultation Publique

Réserve Naturelle

Tourbières du Bief du Nanchez

CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET DE CRÉATION DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES TOURBIÈRES DU BIEF DU NANCHEZ

Conformément à l'article L332-2-1 du code de l'environnement, le projet de classement en Réserve naturelle régionale (RNR) du site des Tourbières du Bief du Nanchez, située sur les communes de Nanchez et de Grande-Rivière Château, dans le département du Jura, et couvrant environ 49 ha, fait l'objet d'une consultation pendant une période d'une durée de 3 mois, afin de permettre au public de formuler des observations sur ce projet.

Les éléments constitutifs de ce projet de classement sont téléchargeables

Ce projet de classement a été déposé début 2021 par le Parc naturel régional (PNR) du Haut-Jura et par la commune de Nanchez.

Vous êtes invités à formuler vos observations sur ce projet de classement de la RNR des Tourbières du Bief du Nanchez **entre le 27 avril et le 27 juillet 2021** :

- par courrier, à l'adresse suivante :

Madame la Présidente du Conseil régional
Région Bourgogne-Franche-Comté
4 Square Castan
CS 51857
25031 BESANÇON Cedex

- par courriel, à l'adresse suivante : contactrnr@bourgognefranchecomte.fr

Le bilan de cette consultation publique, ainsi que l'exposé des principales modifications apportées au projet ou des raisons qui ont conduit à son maintien, feront ensuite l'objet d'une publication par voie électronique sur ce site internet, pour une durée de trois mois.

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/les-reserves-naturelles-regionales>